

Qualité de l'air moyenne: toujours des particules, plus d'ozone, et des pollens.

Informations

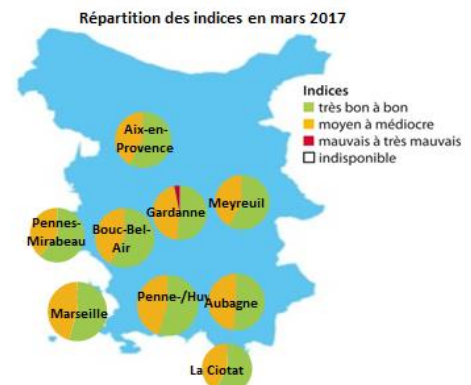
- Avec l'arrivée du printemps, les **pollens** sont en augmentation ainsi que le **risque allergique** lié à cette **exposition**. Air PACA diffuse chaque semaine **l'indice pollinique** du **RNSA**. Découvrez l'histoire des pollens ([vidéo](#) RNSA), [s'abonner](#).
- Suite à l'internalisation de la maintenance et au recrutement de l'équipe technique en 2016, le **nouveau bâtiment technique d'Air PACA** a été inauguré le 24 mars dernier à **Martigues** (voir [l'actu](#)).
- **Publications** : [Plan de Surveillance de la qualité de l'air en région PACA, 2017-2021](#) ; les affiches thématiques d'Air PACA : [Brûlage déchets verts](#) ; [Air intérieur](#) et [Pesticides](#)
- **Découvrez les dernières actualités et chroniques du site internet d'Air PACA** : [Les orientations clés d'air PACA pour 2017-2021](#) ; Innovation : [La Smartcity au service du Smart Citoyen ! L'expertise d'Air PACA au service du développement](#) ; Air intérieur : [Les sprays assainissant assainissent-ils vraiment l'air ?](#)
- **34 plaintes odeurs**, dont 15 sont liées à des odeurs de brûlage sur Allauch. 8 autres villes sont concernées par des observations olfactives de déchets ménagers et d'industrie à Gardanne (8 plaintes), à Aix-en-Provence (1), Cabries (1) et Marseille (2), de station d'épuration à Rousset (3 plaintes), d'odeur chimique à Rognac (1) et d'odeur gênante sur Carnoux-en-Provence(1) et Septèmes-les-Vallons (1).
- **Point mensuel de la surveillance de la qualité de l'air sur l'agglomération marseillaise en regard de la rocade L2 - Voir Infos projet L2.** La [partie Est de la rocade L2 est ouverte à la circulation depuis le mardi 29 novembre 2016](#). L'effet de la mise en service de la rocade est visible notamment sur les niveaux d'oxydes d'azote, polluants indicateurs du trafic routier, qui montrent une nette augmentation : [« MarseilleL2 : Premiers résultats de l'étude après mise en circulation de la rocade \(1/09/2016 au 28/02/2017\) »](#)

Qualité de l'air

La qualité de l'air a été **bonne** en début de mois sur l'ensemble du territoire.

Elle **se dégrade ensuite du 11 au 21 mars** devenant moyenne à médiocre liée aux niveaux combinés d'ozone et de particules. Une journée, celle du 18 mars est mauvaise sur Gardanne, en raison d'une pollution aux particules plus importante dans ce bassin.

Les niveaux journaliers les plus élevés en particules ont été atteints le 18 mars avec $63 \mu\text{g}/\text{m}^3$ à Gardanne et le 17 mars avec $59 \mu\text{g}/\text{m}^3$ à Marseille.

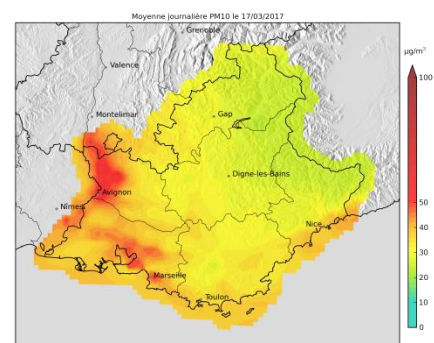


Trois épisodes départementaux de pollution aux particules

Trois épisodes* départementaux de pollution aux particules fines se sont déroulés dans les Bouches-du-Rhône, les 15, 16 et 17 mars.

***Critères d'un épisode de pollution** : 25 km² (département) et 100 km² (région) et/ou 10 % de la population du département

[Que faire lors d'un épisode de pollution ? Retrouvez tous les bons gestes ici](#)



Maxima journalier en particules fines du 17 mars
[visualisez la carte régionale](#)

Les bilans mensuels des territoires sont disponibles à la rubrique [publications](#) sur www.airpaca.org.

Si vous souhaitez vous abonner ou vous désabonner, [contactez-nous en cliquant ici](#).



contact.air@airpaca.org

www.airpaca.org

Siège social
 146, rue Paradis - « Le Noilly Paradis »
 13294 Marseille Cedex 06
 Tél. 04 91 32 38 00 - Fax 04 91 32 38 29

Établissement de Martigues
 Route de la Vierge
 13500 Martigues
 Tél. 04 42 13 01 20 - Fax 04 42 13 01 29

Établissement de Nice
 333, Promenade des Anglais
 06200 Nice
 Tél. 04 93 18 88 00 - Fax 04 93 18 83 06